

L'an DEUX MIL DIX-HUIT, le MARDI 27 NOVEMBRE, à 14 h 00, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en cinquième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 15 h 00).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil municipal. BÉLIM Audrey a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

### ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert / LOWINSKY Jacques / ORPHÉ Monique / MAILLOT Gérald / VÉLOUPOULÉ-MERLO Nalini / FRANÇOISE Gérard / ADAME Brigitte (arrivée à 14 h 09 au Rapport n° 18/5-003) / HOAREAU Jean-François / CLAIN Claudette / COUDERC Alain / FONTAINE Gabrielle / HOARAU Brigitte / PESTEL René Louis / ISIDORE Marylise / DELORME Éric / ANDAMAYE Marie-Annick / CHOPINET Gérard / VOLIA-GARNIER Laetitia / EUPHRASIE Didier / LESCAT Michel / SUDNIKOWICZ Christiane / ASSABY Maximilien / MAMODE Nourjhan / CADJEE Ibrahim / HUMBLLOT Nicole / JAVEL François / FIDJI Jean-Claude / NAILLET Philippe / BARDINOT Sonia / BAREIGTS Éricka / BÉLIM Audrey

### ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

Pour toute la durée de la séance

BELDA David	par HOAREAU Jean-François
BOMMALAIS Geneviève	par LOWINSKY Jacques
MARCHAU Jean-Pierre	par DELORME Éric
DUCHMANN Yvette	par ASSABY Maximilien
LOYHER Jeanne	par ANDAMAYE Marie-Annick
MÉLADE Thierry	par BAREIGTS Éricka
SILOTIA William	par CHOPINET Gérard

Les membres présents, au nombre de 31 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

### ÉLUS INTÉRESSÉS

En application de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

ANNETTE Gilbert	(Président)	au titre de la CDÉ de Saint-Denis	Rapport n° 18/5-015
CADJEE Ibrahim	(délégués / Ville)		
CHOPINET Gérard			
CLAIN Claudette			
ADAME Brigitte			
(*) HO-SHING Cynthia			

CDÉ... Caisse des Écoles de Saint-Denis  
(\*) absente à la séance

ADAME Brigitte	(déléguée / Ville)	au titre de la SHLMR	Rapport n° 18/5-021
(*) KICHENIN Virgile	(délégué / Ville)	au titre de la SIDR	Rapport n° 18/5-023
MAILLOT Gérald	(lien de parenté)	terrains sur chemin Dufourg-les-Hauts à la Bretagne	Rapport n° 18/5-029

SHLMR Société d'Habitations à Loyer modéré de la Réunion

SIDR Société immobilière du Département de la Réunion

(\*) absent à la séance

## DÉPLACEMENT D'ÉLUE

ADAME Brigitte	arrivée à 14 h 09	au Rapport n° 18/5-003
----------------	-------------------	------------------------

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le MERCREDI 5 DÉCEMBRE 2018 et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 31 sur 55.

**OBJET**      **Mise à jour du tableau des effectifs de la Ville de Saint-Denis**

---

L'article 34 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 dispose que les emplois de la collectivité sont créés par l'organe délibérant de celle-ci. Aucune création d'emploi ne peut intervenir si les crédits disponibles au chapitre budgétaire correspondant ne le permettent.

Il est proposé au Conseil municipal, en application de ces dispositions, de valider le tableau des effectifs de la collectivité comme joint en annexe.

Le tableau des effectifs de la Ville de Saint-Denis en date du 1er décembre 2018 permet la création des emplois pour les lauréats de concours, les avancements de grade ainsi que les promotions internes.

Celui-ci fera l'objet d'une mise à jour régulière en fonction des mouvements intervenus ou à intervenir au sein de la collectivité.

**OBJET**      **Mise à jour du tableau des effectifs de la Ville de Saint-Denis**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N°18/5-034 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur PESTEL René Louis - 13ème adjoint au nom de la commission « Affaire Générale / Entreprise Municipale » ;

Sur l'avis favorable de ladite commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE**  
**A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve la mise à jour du tableau des effectifs de la ville annexé à la présente.

## TABLEAU DES EFFECTIFS PERMANENTS CM NOVEMBRE 2018

FILIERE	CADRE D' EMPLOI	GRADE	CATEGORIE	Budgétés	Pourvus					Emplois vacants
					Titulaires / stagiaires	Contractuels intégrés	Contractuels CDI	Contractuels CDD	TOTAL	
Filière administrative	Emplois fonctionnels administratifs	Directeur General des Services 40 a 150.000 habitants	A	1	1				1	0
	Emplois fonctionnels administratifs	Directeur General Adjoint des Services 40 a 150.000 habitants	A	5	4				4	1
	Administrateurs Territoriaux	Administrateur	A	4	4				4	0
	Attachés Territoriaux	Directeur territorial	A	12	12				12	0
	Attachés Territoriaux	Attaché hors classe	A	3	3				3	0
	Attachés Territoriaux	Attaché principal	A	18	18				18	0
	Attachés Territoriaux	Attaché	A	87	37		44	0	81	6
	Rédacteurs Territoriaux	Rédacteur territorial principal de 1ère classe	B	27	27				27	0
	Rédacteurs Territoriaux	Rédacteur territorial principal de 2ème classe	B	25	25				25	0
	Rédacteurs Territoriaux	Rédacteur	B	96	29		61	1	91	5
	Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	79	18	61			79	0
Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	241	44	195	2		241	0	
Adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif territorial	C	163	83	29	38	7	157	6	
<b>Total filière administrative</b>				<b>761</b>	<b>305</b>	<b>285</b>	<b>145</b>	<b>8</b>	<b>743</b>	<b>18</b>
Filière technique	Ingénieurs en chef territoriaux	Ingénieur général	A	0					0	0
	Ingénieurs en chef territoriaux	Ingénieur en chef hors classe	A	2	2				2	0
	Ingénieurs en chef territoriaux	Ingénieur en chef	A	13	13				13	0
	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur hors classe	A	0					0	0
	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur principal	A	13	13				13	0
	Ingénieurs territoriaux	Ingénieur	A	12	2		8		10	2
	Technicien territoriaux	Technicien principal territorial de 1ère classe	B	40	39				39	1
	Technicien territoriaux	Technicien principal territorial de 2ème classe	B	8	8				8	0
	Technicien territoriaux	Technicien	B	33	5		27	0	32	1
	Agents de maîtrise Territoriaux	Agent de maîtrise principal territorial	C	112	42	70			112	0
	Agents de maîtrise Territoriaux	Agent de Maîtrise	C	364	25	339			364	0
	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique territorial principal 1ère classe	C	60	13	47			60	0
	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique territorial principal 2ème classe	C	467	46	417	4		467	0
	Adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique territorial	C	254	111	101	34	5	251	3
<b>Total filière technique</b>				<b>1378</b>	<b>319</b>	<b>974</b>	<b>73</b>	<b>5</b>	<b>1371</b>	<b>7</b>
Filière Sociale	Assistants territoriaux sociaux-éducatifs	Assistant socio-éducatif principal	B	1	1				1	0
	Assistants territoriaux sociaux-éducatifs	Assistant socio-éducatif	B	1				1	1	0
	Educateurs terr. de jeunes enfants	Educateur principal de jeunes enfants	B	2	2				2	0
	Educateurs terr. de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants	B	3	1		2		3	0
	Agents sociaux territoriaux	Agent social territorial principal de 1ère CI	C	4					0	4
	Agents sociaux territoriaux	Agent social territorial principal de 2 CI	C	18		18			18	0
	Agents sociaux territoriaux	Agent social territorial	C	9	9				9	0
	Agents ter.spécialis. écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1ère Classe des écoles maternelles	C	57	4	53			57	0
Agents ter.spécialis. écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 2ème Classe des écoles maternelles	C	220	1	211	5		217	3	
<b>Total filière sociale</b>				<b>315</b>	<b>18</b>	<b>282</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>308</b>	<b>7</b>
Filière médico-sociale	Auxiliaires puériculture territoriaux	Auxiliaire de Puériculture Principal 1ère Classe	C	10	5	5			10	0
	Auxiliaires puériculture territoriaux	Auxiliaire de Puériculture Principal de 2ème classe	C	9	4	5			9	0
<b>Total filière médico-sociale</b>				<b>19</b>	<b>9</b>	<b>10</b>			<b>19</b>	<b>0</b>

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740115-20181127-185034-DE  
 Date de télétransmission : 06/12/2018  
 Date de réception préfecture : 06/12/2018

## TABLEAU DES EFFECTIFS PERMANENTS CM NOVEMBRE 2018

FILIERE	CADRE D' EMPLOI	GRADE	CATEGORIE	Budgetés	Pourvus					Emplois vacants
					Titulaires / stagiaires	Contractuels intégrés	Contractuels CDI	Contractuels CDD	TOTAL	
Filière sportive	Conseillers ter.activités physiq.&sport.	Conseiller territorial principal des activités physiques et sportives	A	3	3				3	0
	Conseillers ter.activités physiq.&sport.	Conseiller territorial des activités physiques et sportives	A	4	4				4	0
	Educateurs territoriaux des APS	Educateur territorial des APS principal de 1ère Classe	B	14	14				14	0
	Educateurs territoriaux des APS	Educateur territorial des APS principal de 2ème Classe	B	22	21			1	22	0
	Educateurs territoriaux des APS	Educateur territorial des APS	B	48	13		27	8	48	0
	Opérateurs ter. activités physiq.&sport.	Opérateur Territorial des activités physiques et sportives Principal	C	1		1			1	0
	Opérateurs ter. activités physiq.&sport.	Opérateur Territorial des activités physiques et sportives Qualifié	C	1	1				1	0
<b>Total filière sportive</b>				<b>93</b>	<b>56</b>	<b>1</b>	<b>27</b>	<b>9</b>	<b>93</b>	<b>0</b>
Filière culturelle	Conservateurs territoriaux de bibliothèque	Conservateur des bibliothèques	A	1	1				1	0
	Bibliothécaires territoriaux	Bibliothécaire principal	A	0					0	0
	Bibliothécaires territoriaux	Bibliothécaire	A	4	4				4	0
	Assist. terr. de conservation	Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	10	10				10	0
	Assist. terr. de conservation	Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	2	2				2	0
	Assist. terr. de conservation	Assistant territorial de conservation	B	2	0		2		2	0
	Assist. terr. d'enseignement artistique	Assistant territorial d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	19	19				19	0
	Assist. terr. d'enseignement artistique	Assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	2	1				1	1
	Assist. terr. d'enseignement artistique	Assistant territorial d'enseignement artistique	B	6			6		6	0
	Adjoints du patrimoine territoriaux	Adjoint territorial du patrimoine principal 1ère Classe	C	7		7			7	0
Adjoints du patrimoine territoriaux	Adjoint territorial du patrimoine principal 2ème Classe	C	19	1	17	1		19	0	
Adjoints du patrimoine territoriaux	Adjoint territorial du patrimoine	C	4	0	2	1		3	1	
<b>Total filière culturelle</b>				<b>76</b>	<b>38</b>	<b>26</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>74</b>	<b>2</b>
Filière animation	Animateurs territoriaux	Animateur territorial principal 1 CL	B	3	3				3	0
	Animateurs territoriaux	Animateur territorial principal 2 CL	B	3	3				3	0
	Animateurs territoriaux	Animateur	B	3	2		1		3	0
	Adjoints territoriaux d'animation	Adjoint territorial d'animation territorial principal 1ère Classe	C	3	2	1			3	0
	Adjoints territoriaux d'animation	Adjoint territorial d'animation territorial principal 2ème Classe	C	6	2	3	1		6	0
	Adjoints territoriaux d'animation	Adjoint territorial d'animation	C	4	1		3		4	0
<b>Total filière animation</b>				<b>22</b>	<b>13</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>22</b>	<b>0</b>
Filière Sécurité (Police Municipale)	Chef de service de Police Municipale	Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	B	2	2				2	0
	Chef de service de Police Municipale	Chef de Service de Police Municipale	B	2	2				2	0
	Agents de police municipale	Chef de Police Municipale	C	1	1				1	0
	Agents de police municipale	Brigadier-Chef Principal de Police Municipale	C	28	28				28	0
	Agents de police municipale	Gardien-brigadier	C	7	6				6	1
<b>Total filière Sécurité (Police Municipale)</b>				<b>40</b>	<b>39</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39</b>	<b>1</b>
Vacataires				51					51	0
Apprentis				24					24	0
<b>TOTAL</b>				<b>2779</b>	<b>797</b>	<b>1582</b>	<b>267</b>	<b>23</b>	<b>2744</b>	<b>35</b>

Accusé de réception en préfecture  
974-219740115-20181127-185034-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2018  
Date de réception préfecture : 06/12/2018